

Direction Opérationnelle d'Ain-Temouchent

Sous-direction Technique Opérationnelle

Département réseau d'accès

Réf : AT/DOT- 46/SDTO/DRA/CRU / 112/ 2024

Ain T'émouchent, le 05/12/2024

✶ :

Monsieur le Gérant de l'entreprise

BENEDDINE RACHID

N°48 CITE NAHDA BENI SAF

AIN TEMOUCHENT

Objet : MISE EN DEMEURE N°1.

Projet : Travaux de développement ODN.

Lot N°03 : Localité Ain Bessal BENI SAF.

- Vu le contrat d'adhésion N°18/2024 ayant l'objet travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation du réseau de distribution cuivre (CDN) y compris le raccordement des clients à moderniser.

- Vu le bon de commande N°2400125 DU 23/07/2024.

- Vu l'ordre de service N°49 Du 24/07/2024 de démarrage des travaux notifié le 06/08/2024.

- Vu le PV d'ouverture de chantier le 06/08/2024.

- Considérant que le délai d'exécution contractuel est consommé à 100%

- Vu l'article 05 alinéa 1 du contrat d'adhésion N° 18/2024 relatif à l'engagement du partenaire cocontractant.

- Vu l'article N°12 du contrat d'adhésion N°18/2024 relatif à délai d'exécution de la commande.

- Vu l'article 18 du contrat d'adhésion N°18/2024 relatif à présence du partenaire cocontractant sur le chantier.

De ce qui procède :

L'entreprise **BENEDDINE RACHID** représentée par son gérant est mise en demeure dans un délai de (08) huit jours à compte de la date de la publication de ladite mise en demeure sur site WEB d'Algérie télécom.

À l'effet de :

- 1- Reprendre Les Travaux.
- 2- Renforcer les équipes d'exécution conformément à vos engagements contractuels sur les moyens humains et matériels ; afin de nous délivra le projet dans les délais contractuels.
- 3- Nous délivrer le projet dans les plus bref délais .

Faute par l'entreprise de répondre à cette mise en demeure, Algérie télécom se réserve le droit de prendre toutes les mesures administratives et réglementaires à l'encontre de votre entreprise notamment la **résiliation unilatérale**.

Le Directeur opérationnel



ALGERIE TELECOM SPA
Directeur Opérationnel des
Télécommunications d'Ain Temouchent

N. KEBIBECHÉ